

Trophée Narbonnais

Narbonne – 20 et 21 janvier 2018

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

n° d'autorisation : **17.OCCI.11/TI.F./004**

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs adultes, catégories N2 à P12. En cas d'un nombre trop important d'inscriptions, le choix se fera en limitant le nombre de joueurs par ordre d'arrivée.
2. Le tournoi sera divisé en plusieurs séries en fonction de la cote CPPH des joueurs. Leur série d'affectation sera déterminée par leur cote au 6/1/2018 (ou la cote globale de l'équipe pour les doubles). Dans la mesure du possible, afin d'équilibrer les niveaux et pour leur confort, les joueurs seront regroupés en séries de 12 joueurs.
3. Les volants sont à la charge des joueurs, le volant officiel de la compétition est le RSL3. Ce volant sera celui utilisé en cas de désaccord entre les joueurs.
4. Tous les participants doivent être licenciés. Le contrôle des licences se fera le samedi 20 janvier à partir de 8h00. Les rencontres débuteront à 8h30. Le dimanche les matches débuteront à 9h30, Tous les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur leur feuille de convocation envoyée à leur club. À l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 mn pourra être disqualifié par le juge arbitre. Le match devra débuter après 3 mn maximum d'échauffement. Les matches pourront être appelés avec 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé. Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge arbitre.
5. Les rencontres se dérouleront par poules en simple, double et mixte si le nombre de participants le permet. Le juge arbitre pourra modifier les tableaux en fonction des éventuels forfaits, si aucun match du tableau n'est commencé. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 mn minimum.
6. L'inscription peut se faire sur 1 ou 2 tableaux parmi les 3 proposés (1 seul tableau par jour). En cas d'un nombre insuffisant de joueurs ou pour le bon déroulement de la compétition, un tableau peut-être éliminé à l'initiative de l'organisateur. En cas de défaillance du partenaire, il peut être fait appel à la liste des remplaçants si le premier match du tableau n'est pas commencé et après acceptation du Juge-Arbitre.
7. La date limite d'inscription est fixée au 6/1/2018.
8. Tout volant touchant le plafond ou un élément y étant accroché sera faute sauf au service où il sera rejoué 2 fois maximum.
9. Les droits d'inscription sont de 15 euros pour 1 tableau et de 17 euros pour 2 tableaux.
10. Le tournoi est placé sous l'autorité du juge arbitre : M Rémy LANDRI
11. Les rencontres se dérouleront en auto-arbitrage. Les joueurs disposeront de 3 minutes de préparation à partir de l'appel de leur match. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait.
12. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes (préparation comprise). Il pourra être réduit en accord avec les intéressés.
13. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de pertes à l'intérieur ou aux abords du gymnase.
14. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBad.

Le présent règlement sera affiché dans le gymnase et les joueurs sont priés d'en prendre connaissance avant leur premier match.